



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°46/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 6 octobre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à l'auditorium de l'Arche Bernadette à THAON LES VOSGES (88150), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Décision modificative
n°3 au budget primitif
2022

Mme Lucette MICHEL est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

DATE DE
CONVOCAION

27/09/2022

ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, GEORGÉ Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, HATIER Maurice, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, RELION Marie-Chantal, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THIERY François, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick.

NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE

56

SONT EXCUSES

NOMBRE DE
PRESENTS

37

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, BAILLY Pierre, BALDUCCI Dominique, BERTRAND Hervé, CASSAGNE Philippe, COLNÉ Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DELGENINI Elisabeth, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, FATET Pascale, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, HAMMOUALI Nadia, JOURDAIN Benoit, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LOUIS Claude, MARCOT Véronique, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NEXON Gilles, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie donne pouvoir à Jacques GRASSER, NARDIN Patrick, RETOURNARD Philippe, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SYLVESTRE Pierre, VAGNE Daniel, VARIN Gilles,

NOMBRE DE
POUVOIRS

1

SONT ABSENTS

NOMBRE DE
VOTANTS

38

ALBERTOLI Patrick, BŒUF Patrick, BOYE Pascal, FERRY Martine, FRANCOIS Gilbert, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, NARDIN Patrick, PIERRILLAS Patrick, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES

38

Monsieur le Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 avril 2022 qui approuve le budget primitif de l'exercice en cours,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 16 juin 2022 qui approuve la décision modificative n°1 du budget primitif de l'exercice en cours,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 11 juillet 2022 qui approuve la décision modificative n°2 du budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement liés aux évolutions suivantes :

- La baisse des dépenses de fonctionnement avec notamment le report de la conduite de l'analyse des besoins sociaux sur 2023 pour prioriser la poursuite de l'effort sur la mise à plat du fonctionnement des sites France Services ;
- La mise à jour de l'état des recettes de fonctionnement ;
- La révision du cadre de gestion informatique, téléphonique et copieur du PETR du Pays d'Epinal Cœurs des Vosges sur le volet France Services avec une hausse des dépenses d'investissement – réorganisation qui s'inscrit dans le schéma de mutualisation engagée avec la ville d'Epinal ;
- L'ajustement des dépenses concernant les travaux de la Glucoserie afin de permettre d'opérer les derniers ajustements.

Dans ce cadre, il convient que les membres du Comité Syndical se prononcent sur la décision modificative n°3 au budget 2022, comme ci-après énoncée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	617	Etudes et recherches	-20 000,00 €	
	6237	Publication-communication	-6 000,00 €	
022		Dépenses imprévues de fonctionnement	-25 000,00 €	
023		Virement à la section d'investissement	+7 000,00 €	
74	7472	Autres subv.part.Région		-5 000,00 €
	74758	Part.statutaires Group.com		-59 000,00 €
013	6419	Remboursement sur frais de personnel		+20 000,00 €
	TOTAL		-44 000,00 €	-44 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap	Article	Libellé	Dé
20	2051	Logiciels	-8 000,00 €
21	2183	Matériel informatique	+ 48 405,00 €
23	2313	Construction	+ 25 000,00 €
020		Dépenses imprévues	-5 000,00 €
13	1347	Dotation de soutien à l'investissement local	+ 53 405,00 €
021		Virement de la section de fonctionnement	+ 7 000,00 €
TOTAL			+ 60 405,00 €

Envoyé en préfecture le 17/10/2022

Reçu en préfecture le 17/10/2022

Affiché le

ID : 088-200048726-20221006-DELIB46_2022-DE

Berger
Levrault

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDENT d'approuver la décision modificative n°3 au budget 2022, comme ci-dessus proposée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Yannick MLEMIN